

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-troisième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 19 – 24 avril 2008

Rapports régionaux

ASIE

1. Le présent document est soumis par Siti Nuramaliati Prijono et Mohammad Pourkazemi, représentants de l'Asie. L'Annexe du présent rapport est transmise seulement en anglais (langue dans laquelle elle a été soumise).

Informations générales

2. Les représentants de l'Asie au Comité pour les animaux sont Mohammad Pourkazemi, de l'Iran, Siti Nuramaliati Prijono, de l'Indonésie, Nobuo Ishii, du Japon (membre suppléant), et Choo-Hoo Giam, de Singapour (membre suppléant).
3. Nombre de Parties dans la région: 33.
4. Six Parties ont répondu aux communications en janvier 2008: Emirats arabes unis, Indonésie, Japon, Mongolie, Myanmar et Philippines. (La Mongolie a toutefois envoyé sa liste de spécimens exportés et importés en 2007).

Sessions et réunions CITES tenues au niveau national, régional ou international

5. La première réunion du *Wildlife Enforcement Network* de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE-WEN) a été tenue du 22 au 26 mai 2006 en Thaïlande.
6. La 2^e réunion de l'atelier subrégional du Mékong sur le commerce des espèces sauvages et la mise en œuvre de la CITES a été tenue du 4 au 7 juin 2006 en Chine.
7. Le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie, le *Japan Wildlife Research Center* et TRAFFIC Asie de l'Est/Japon ont tenu le 2 août 2006, avec l'assistance du Secrétariat CITES, un atelier CITES sur la prévention de la contrebande et du commerce illégal afin d'améliorer la capacité des cadres.
8. Le *Southeast Asia Fisheries Development Center* (SEAFDEC) a organisé une réunion de consultation technique régionale pour discuter de la question des pêcheries de concombres de mer en Asie du Sud-Est, en septembre 2006 à Phuket (Thaïlande). Les pays membres du SEAFDEC – Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar et République démocratique populaire lao – y ont participé.
9. La 4^e réunion du Groupe de spécialistes de l'ANASE sur la CITES a été tenue les 28 et 29 novembre 2006 à Manille (Philippines). Les organes de gestion et les autorités scientifiques CITES des pays de

l'ANASE y ont participé, de même que des représentants du Secrétariat du SEAFDEC. Le SEAFDEC a appuyé la participation de représentants du Cambodge, de l'Indonésie et de Singapour.

10. Un atelier sur la criminalité en matière d'espèces CITES a été tenu du 30 au 31 janvier 2007 à Djakarta. L'atelier a élaboré et adopté le plan d'action régional de l'ANASE – action collective de l'ANASE pour endiguer les problèmes de commerce transfrontières illégal de faune et de flore sauvages, travailler ensemble à la mise en œuvre effective de la CITES et aider les pays membres à mieux gérer durablement leur riche diversité biologique.
11. La réunion de l'ANASE-WEN sur le développement et la coopération transfrontières a été tenue du 5 au 9 février 2007 aux Philippines.
12. L'ANASE et le SEAFDEC ont organisé en février 2007 à Chiang Mai (Thaïlande), une consultation technique régionale sur les questions relatives aux pêcheries internationales de 2007, pour examiner les propositions d'inscription d'espèces marines, en particulier les requins et les concombres de mer, et discuter d'actions de suivi en vue de la CoP14. Y ont participé 11 pays d'Asie: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Vietnam.
13. Le SEAFDEC a fourni des informations relatives aux propositions d'inscription aux annexes CITES d'espèces aquatiques exploitées commercialement sur la base des initiatives du SEAFDEC et de ses pays membres de l'Asie du Sud-Est et a nommé des spécialistes d'espèces marines de l'Asie du Sud-Est au Comité consultatif *ad hoc* d'experts de la FAO pour l'évaluation des propositions d'inscription aux annexes CITES, tenu à Rome (Italie) du 26 au 30 mars 2007.
14. La 5^e réunion de l'AEG sur la CITES a été tenue du 9 au 11 mai 2007 à Singapour. Des représentants du Secrétariat du SEAFDEC y ont participé.
15. La 2^e réunion de l'ANASE-WEN a été tenue du 21 au 24 mai à Bogor-Cisarua (Indonésie).
16. L'ANASE et le SEAFDEC ont organisé la 10^e réunion du groupe consultatif sur les pêcheries, qui a examiné en novembre 2007, à Iloilo (Philippines), les résultats de la CoP14 concernant les espèces marines et a discuté du suivi nécessaire. Les 10 pays suivants y ont participé: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam. Le SEAFDEC a appuyé la formulation des plans d'action nationaux sur les requins de ses pays membres.
17. Le SEAFDEC a envoyé des cadres de son Secrétariat à l'atelier sur le plan d'action national pour la conservation et la gestion des requins aux Philippines, tenu en novembre 2007 et organisé par le gouvernement philippin et a pris en charge une partie du coût de l'atelier.
18. L'atelier national sur l'initiative *Douanes vertes* en Asie de l'ouest a été tenu en octobre 2007 au Bahreïn.
19. Une réunion de préparation de la CoP14 a été tenue en mars 2007 au Koweït pour les Parties arabes.
20. Les Emirats arabes unis ont tenu en avril 2007, à Fujairah, un atelier de formation CITES en vue de la traduction en arabe des guides d'identification CITES du Canada. L'atelier a été tenu avec le personnel CITES à l'intention des autorités scientifiques pertinentes.
21. L'Indonésie a tenu en mars et avril 2007 un atelier où ont eu lieu des discussions préliminaires sur la position de l'Indonésie concernant les propositions d'inscription soumises à la CoP14. Ensuite, lors d'un atelier tenu en mai 2007 à Djakarta, les propositions touchant directement l'Indonésie ont été discutées et la position préliminaire de l'Indonésie a été communiquée. Une large gamme de parties prenantes, y compris des gouvernements, le secteur économique des espèces sauvages et des ONG ont participé à l'atelier afin de parvenir à une position plus transparente vis-à-vis du public.
22. L'Indonésie a tenu un atelier sur la diffusion des résultats de la CoP14 en août 2007, accueilli par l'autorité scientifique CITES à Djakarta.

23. L'autorité scientifique CITES de l'Indonésie a tenu, en collaboration avec l'organe de gestion CITES et TRAFFIC Asie du Sud-Est, une réunion de discussion d'un jour sur les avis de commerce non préjudiciable pour la tortue-boîte d'Asie orientale (*Cuora amboinensis*) et le serpent ratier (*Ptyas mucosus*) le 15 août 2007 à Bogor (Indonésie).
24. L'Indonésie a tenu le 23 novembre 2007 à Bogor (Indonésie) un atelier sur l'établissement de quotas de prélèvement pour la flore et la faune pour 2008. L'organe de gestion et l'autorité scientifique de l'Indonésie et le Ministère des affaires maritimes et de la pêche y ont participé. Un autre atelier sur le même sujet a été tenu le 4 décembre 2007 à Cisarua-Bogor (Indonésie), accueilli par l'autorité scientifique CITES en collaboration avec l'organe de gestion CITES. Plusieurs parties prenantes et ONG d'Indonésie y ont été invitées.

Activités CITES dans les pays

25. L'Indonésie a diffusé sa Stratégie de conservation pour l'orang-outan, le rhinocéros, le tigre de Sumatra et l'éléphant de Sumatra en 2007.
26. Le Myanmar a conduit une étude du commerce important concernant *Babylonia aredata*, *Cerithidea cingulata*, *Paphia gallus*, *Polymesoda expansa* et *Trochis niloticus*.
27. Le Myanmar a conduit un examen des annexes concernant l'inscription à l'Annexe II d'*Amyda cartilaginea* et le transfert de Loridae (*Nycticebus spp.*) de l'Annexe I à l'Annexe II.
28. Les Philippines ont tenu le 28 mai 2007 au PAWB une réunion conjointe des organes de gestion et des autorités scientifiques CITES et du *National Wildlife Management Committee* (NWMC) pour examiner et rédiger la position des Philippines concernant diverses propositions de transfert de certaines espèces entre les annexes CITES. La position des Philippines a été indiquée à la CoP14.
29. Les Philippines ont participé au projet du Secrétariat CITES sur le renforcement des capacités en organisant un atelier de formation à l'application de la CITES aux Philippines tenu à Clark, Pampanga, du 16 au 18 mai 2007. Le personnel technique des 16 régions du pays y a participé. Le Secrétariat CITES a parrainé cette activité.
30. Les Philippines, par la biais de leur Bureau, ont indiqué qu'elles souhaitaient participer au projet sur le système de délivrance informatisée des permis CITES; ce pays alloue déjà des fonds pour le développement de ce système aux Philippines et a demandé l'assistance du Secrétariat CITES pour renforcer ses capacités techniques. Les Philippines ont aussi indiqué qu'elles souhaitaient participer au travail et aux activités du Secrétariat CITES et du groupe de travail du Comité permanent sur la technologie de l'information et le système informatisé.
31. Les Emirats arabes unis ont conduit une analyse scientifique des données des permis CITES aux Emirats arabes unis dans le cadre de l'étude du commerce important du faucon sacré (*Falco cherrug*) pour tenter de suivre les importations très préoccupantes de certains pays.

Enregistrement d'établissements élevant à des fins commerciales des espèces animales de l'Annexe I

32. Indonésie: 32 sociétés sont enregistrées au Secrétariat CITES comme établissements élevant à des fins commerciales *Scleropages formosus*, espèce de l'Annexe I, conformément à la résolution Conf. 12.10 (Rev. CoP13); l'examen de la demande d'enregistrement de deux autres sociétés est en cours.
33. Philippines: Huit demandes d'enregistrement d'établissements élevant à des fins commerciales des oiseaux couverts par l'Annexe I ont été soumises au Secrétariat CITES en 2006 et 2007 par *Birds International Inc.*. Ces propositions ont été discutées à la 5th réunion AEG/CITES et à la COP14. De même, les demande d'enregistrement de *Davao Crocodile Farm* et de *J.K. Mercado & Sons (aka Pagasa Farm)* – établissements d'élevage commercial de *Crocodylus porosus* – ont été soumises au Secrétariat CITES en décembre 2007.

Priorités des pays pour renforcer la base scientifique de la mise en œuvre de la CITES

34. Japon

- a) Un manuel permettant de distinguer l'ivoire de mammoth de l'ivoire d'éléphant a été publié par le Ministère de l'environnement (ME) et largement distribué dans les services pertinents, notamment les agences de lutte contre la fraude.
- b) Le ME a conduit un examen de l'état de la salamandre japonaise géante pour l'examen périodique des annexes, conformément à la résolution Conf. 11.1. (Rev. CoP13).
- c) Le ME a conduit une campagne de sensibilisation sur l'interdiction du commerce de produits de l'antilope du Tibet avec le secteur économique des voyages et des magazines de mode. Le ME a aussi réalisé des fiches sur l'antilope du Tibet incluant des indications utiles pour l'identification de l'espèce à l'intention des autorités de lutte contre la fraude.
- d) Le ME prépare des manuels pour distinguer des espèces CITES de serpents et *Nycticebus* spp.
- e) Le Département de l'aquaculture du SEAFDEC a réalisé des projets de recherche régionaux sur l'amélioration des stocks des espèces CITES suivantes: hippocampes (*Hippocampus barbouri*, *H. comes*, *H. kuda*), concombre de mer (*Holothuria scabra*), tridacne géant (*Tridacna gigas*) et napoléon (*Cheilinus undulates*).
- f) Le SEAFDEC a réalisé des projets de recherche régionaux sur l'amélioration des stocks de tortues de mer de la région de l'ANASE, à savoir *Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata*, *Lepidochelys olivacea* et *Dermochelys coreacea*. Les pêcheries régionales ont également étudié la possibilité de prendre des mesures pour alléger les prises incidentes de ces espèces.
- g) Le SEAFDEC a établi un groupe de travail régional *ad hoc* sur les pêcheries de concombres de mer et trouvé un chercheur pour conduire une étude régionale pour réunir des données et des informations relatives aux pêcheries de concombres de mer, et à l'utilisation et au commerce dans chaque pays membre du SEAFDEC en Asie du Sud-Est depuis juillet 2007.

35. Myanmar

- a) Le Département forestier (DF) conduit avec des ONG des recherches scientifiques et des études à l'échelle nationale sur les densités de populations d'espèces CITES (principalement le tigre, l'éléphant, le hoolock et des espèces endémiques de tortues du Myanmar).
- b) De nouveaux taxons de reptiles et d'amphibiens ont été enregistrés suite à une étude scientifique menée conjointement avec le DF et le CAS.
- c) Il faudrait réaliser rapidement des activités d'analyse scientifique ou d'identification en laboratoire dans le cadre de la lutte CITES contre la fraude. Il faudrait donc en priorité renforcer les capacités du personnel dans le domaine de l'identification des espèces et des techniques légistes et créer des infrastructures.

36. Philippines

- a) Les nouvelles orientations suivantes ont été formulées pour renforcer la protection des espèces sauvages: 1) décret administratif (DA) du DENR n° 2007-01 établissant la liste nationale des plantes menacées et leurs catégories et la liste des autres espèces sauvages; et 2) circulaire n° 2007-2 du DENR établissant des lignes directrices sur l'établissement et la gestion des habitats critiques.
- b) Cinq orientations proposées à l'appui de la mise en œuvre de la loi n° 9147 (loi sur la conservation et la protection des ressources sauvages) sont en cours de finalisation:
 - DA du DENR établissant la liste des espèces sauvages économiquement importantes, à des fins de prélèvement et de commerce direct;

- DA établissant la liste des espèces animales menacées pouvant être prélevées et utilisées à des fins d'élevage commercial;
 - DA établissant la liste des espèces semblables à des espèces menacées, à des fins de protection et de conservation;
 - Lignes directrices sur le traitement non rigoureux et la manipulation des animaux sauvages en captivité et les soins à leur apporter; et
 - DA établissant un système de marquage et d'identification incluant des lignes directrices.
- c) Le DENR a aussi dirigé l'élaboration du *Manual of Operation for Wildlife Law Enforcement* qui vise à fournir aux cadres chargés de la lutte contre la fraude une série de normes et de protocoles incluant la conduite à suivre et les documents à requérir lors de la surveillance du commerce, la confiscation de spécimens, les affaires judiciaires et l'utilisation de spécimens.

37. Emirats arabes unis

Une étude a été réalisée en février-mars 2007 sur les boutiques d'animaux de compagnie du pays vendant des espèces sauvages. Elle a donné d'importants résultats et des mesures sont en train d'être prises pour résoudre les problèmes. Les résultats seront présentés dans une revue scientifique de renom.

Promotion de la CITES dans les pays

38. Indonésie

- a) Formation annuelle à la lutte contre la fraude CITES pour les agents de terrain des douanes, des services de quarantaine et des agences provinciales de conservation conduite depuis 1995 pour améliorer les connaissances des agents CITES sur le terrain afin de mieux contrôler le commerce de la faune et de la flore sauvages. Les matériels de formation incluaient une introduction à la conservation des espèces, une introduction à la CITES, les systèmes et procédures en matière de permis, la procédure de lutte contre la fraude, la procédure douanière, la procédure de quarantaine et l'identification des espèces et des spécimens. En 2007, une formation à la CITES a été dispensée dans les provinces de Java-Est et de Riau.
- b) Formation à l'identification des espèces CITES. En 2007, une formation annuelle à l'identification des espèces CITES a été dispensée dans les provinces de Java-Est et de Riau. L'organe de gestion CITES et TRAFFIC Asie du Sud-Est ont dispensé une formation à l'identification des reptiles en novembre à Djakarta.
- c) L'organe de gestion CITES, en collaboration avec l'autorité scientifique, renforce la coordination avec les autres parties prenantes – douanes, police, quarantaine, Ministère des affaires maritimes, etc. sur les questions d'application de la CITES et de suivi du commerce des espèces sauvages. Un protocole d'accord entre l'organe de gestion CITES, les douanes et la quarantaine est en préparation.

39. Myanmar

- a) Promotion de la CITES par les moyens suivants: distribution de documents sur la CITES dans les services de l'Etat, programmes éducatifs dans les écoles et à l'université, formation en écotourisme, ateliers, séminaires, réunions aux niveaux national, régional et international, et publication d'articles sur la CITES dans des journaux, des revues, des magazines et des bulletins.
- b) Etablissement d'une équipe spéciale nationale sur la lutte contre la fraude en juillet 2007 incluant les agences suivantes: Ministère des progrès dans les zones frontalières et du développement des races nationales, douanes, police, Direction du commerce, Département général administratif, Bureau du procureur général, Bureau du droit.

40. Philippines

- a) Cours sur les enquêtes criminelles en matière d'espèces sauvages, du 4 au 13 décembre 2006 avec l'appui d'USAID, de *WildAid*, de TRAFFIC et du *US Fish and Wildlife Service*;
- b) Atelier de formation à la CITES du 16 au 18 mai 2007 avec l'appui du Secrétariat CITES;
- c) Formation en taxidermie du 25 au 27 juillet 2007, financée par le Gouvernement philippin et USAID;
- d) Outre l'assistance des autorités scientifiques CITES, le DENR reçoit celle de divers scientifiques et spécialistes pour l'examen de l'utilisation des espèces sauvages, y compris le commerce, et la formulation d'orientations et la résolution de questions relatives aux espèces sauvages. L'implication de scientifiques et de spécialistes locaux est formalisée par le biais de leur participation officielle au Comité national de gestion des espèces sauvages créé par le DENR par le décret n° 2006-967 du 16 novembre 2006.
- e) Partenariat avec des institutions locales et internationales et des ONG (*Field Museum of Natural History*, des Etats-Unis; *Conservation International*, Philippines; fondation HARIBON; fondation Katala; etc.) pour la recherche ou des études sur les espèces sauvages des Philippines; et
- f) Certaines ONG donnent des avis et des recommandations à l'organe de gestion et à l'autorité scientifique CITES concernant les demandes de prélèvement ou d'utilisation d'espèces sauvages pour le commerce, la bioprospection, l'élevage ou la reproduction artificielle d'espèces menacées à des fins de conservation, de recherche scientifique, d'utilisation particulière ou à d'autres fins.

41. Emirats arabes unis

- a) Un atelier de formation des formateurs a été tenu à Fujairah (Emirats arabes unis) en avril 2007 pour former le personnel approprié de diverses organisations à l'utilisation de guides canadiens sur les espèces CITES traduits en arabe.
- b) Diverses conférences sur la CITES ont été faites dans des écoles et des universités du pays.
- c) Diverses publications et brochures sur la CITES ont été préparées et sont distribuées dans des expositions, des réunions et à des publics spécialement ciblés.
- d) Le bureau CITES coopère régulièrement avec des organisations locales et a travaillé à maintes reprises avec la Société sur les espèces sauvages des Emirats pour divers projets.

National, regional or international CITES meetings or events

1. Kuwait:

- a) Participation in the Agarwood Expert meeting held in November 2006, Kuala Lumpur - Malaysia.
- b) Hosted a regional preparatory meeting for CITES CoP 14 for the Arabic Speaking countries with the cooperation of IFAW and UNEP-ROWA, 17-18 March 2007.
- c) Participated in CITES CoP14 from 3-15 June 2007 in The Hague, Netherlands.
- d) Organized regional meetings for all the Arabian speaking countries during CITES CoP14.
- e) Participated in the Workshop in Training of Trainers for CITES Management Authorities that held in Riyadh- Saudi Arabia, September 2007
- f) Attended The meeting of Arab Team for The International Environmental Conventions of Biodiversity and Desertification held in Cairo- Egypt November 2007, Kuwait (as coordinator of CITES Convention for the Arabian speaking countries) provide a report related to the outcomes of the CITES CoP14 including CoP14 Resolutions and Decisions.

CITES activities in the country

2. Iran:

- a) The Department of Environment has conducted a country wide annual census of CITES-listed species in order to record population changes.
- b) Proposed a project to the Department of Environment (DOE) to establish a sanctuary to protect CITES-listed species.
- c) Implemented stricter legal protection and regulation on hunting and trade in CITES species.

Proposed activities in the country

3. Iran:

- a) Strengthen and broaden collaboration with other executive bodies in the country
- b) Introduce 3 CITES Scientific authorities for plant and animal species.
- c) Extend collaboration with regional countries to implement CITES provisions to combat illegal trade in CITES species.
- d) Establish a research center for CITES-listed species to provide regional and international support.
- e) Support regional meetings related with CITES issues.

4. Kuwait:

- a) Planning a research project for the evaluation of the Status of *Falco cherrug*
- b) The Public Authority of Agriculture and Fish Resources (PAAF) has started since November 2006 a new registration system for all falcons used for falconry. The registration processes include the issuing of falcon passport (certificate of ownership).

- c) The Environment Public Authority has conducted a study regarding the review of the current national legislation to fulfill the requirement of the implementation of CITES Convention.

Country priorities to strengthen the scientific basis of the implementation of CITES

5. Iran:

- a) Establish CITES Executive Secretary in Iran with three specialists to conduct CITES executive activities.
- b) Develop a instruction manual for regulating issuance of import, export and re-export permits.
- c) Communicate the instruction manual to all sub-units of DOE in Iran to implement CITES provisions and legal encountering with infringers.
- d) Call for research proposals from research and scientific centers in the country to address CITES related issues.
- e) National conservation of Asian cheetah and international conservation of Siberian crane.
- f) Conduct research projects to address conservation of CITES appendix species.

Promotion of CITES in the country; capacity building activities

6. Iran

- a) Launch workshops and training courses to increase public awareness of CITES regulations and provisions.
- b) The DOE in Iran collaborates with different research centers and scientific institutions to conduct joint research projects to address conservation issues for CITES species.
- c) Incorporate advice and recommendations provided by NGOs to DOE on issues related to conservation of CITES-listed species.